

## 22 | ÉCONOMIE

# Malgré les réformes, la France toujours championne des impôts

### Les impôts de production, notamment, restent deux fois supérieurs à la moyenne de la zone euro.

ANNE DE GUIGNÉ @adelguigne

# 48%

### Taux

des prélèvements obligatoires en France, en 2022, selon l'Institut européen Eurostat

**FISCALITÉ** Suppression de l'ISF et de la taxe d'habitation, réforme de la fiscalité sur le capital, baisse de l'impôt sur les sociétés (IS), de l'impôt sur le revenu (IR), et des impôts de production... Emmanuel Macron a donné l'impression depuis six ans de s'attaquer de front au chantier de la surimposition française. Et pourriant... Selon Eurostat, l'Hexagone caracole toujours en tête des pays affichant les taux de prélèvements obligatoires (PO) les plus élevés de la zone euro. La course est même remontée haut la main. Selon l'Institut européen, qui ne suit pas

exactement la même méthodologie que l'Insee, les prélèvements français représentent quasiment la moitié de son produit intérieur brut (PIB), 48 %, exactement. La Belgique arrive en deuxième position, avec un taux de 45,6 %. L'Allemagne est à 42,1 %, tout près de la moyenne de la zone euro, située à 41,9 %.

#### Un IS dans la moyenne européenne

En 2020, le taux des PO en France (47,5 % du PIB, selon Eurostat) était supérieur de 5,7 points à la moyenne de la zone euro. Cet écart s'est donc légèrement accentué jusqu'à atteint, deux ans plus tard, 6,1 points. Preuve que

les baisses d'impôts engagées par les gouvernements successifs depuis six ans ont été largement compensées, notamment en ces années de forte inflation, par les taxes sur la consommation, TVA et taxes sur des produits spécifiques (comme l'énergie, les tabacs, les alcools, l'assurance...).

Dans le détail, la France, fidèle à sa réputation, n'affiche pour aucune catégorie de prélèvements un taux inférieur à la moyenne européenne. Les efforts, entrepris pour les entreprises et les particuliers, se perçoivent toutefois dans les chiffres. À 3,3 % du PIB, l'IS français est ainsi désormais explicitement aligné sur la moyenne de la zone euro. Les impôts sur les

revenus des ménages (9,9 %) apparaissent également très proches des us et coutumes de nos voisins puisque la moyenne européenne s'établit à 9,7 %.

« La décomposition des PO selon la nomenclature de la comptabilité nationale, en pourcentage du PIB, montre que les impôts sur la production constituent la principale ressource d'écart avec la moyenne de la zone euro et avec l'Allemagne en 2022 », détaille en revanche le spécialiste des finances publiques François Escalle, dans la note de lecture dédiée à ce sujet qu'il publie ce mercredi sur son site. Ces fameux impôts de production – cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), cotisation fonctière

des entreprises (CFE), cotisation économique territoriale (CET) ... – tant décriés par les industriels représentent en effet encore 4,7 % du PIB français en 2022, contre une moyenne de la zone euro à 2,3 % et 1 % pour l'Allemagne.

Ces impôts, acquittés avant même d'avoir réalisé le moindre euro de chiffre d'affaires grevont la compétitivité des entreprises françaises. L'exécitif en a bien conscience puisqu'il a lancé un vaste mouvement de baisse de ces prélèvements, mouvement toutefois contrarié par les contraintes de financement du déficit budgétaire. Les baisses promises ont ainsi du être étalées sur plusieurs années. ■

## Les médecins relancent la bataille



Sur 87 000 médecins généralistes diplômés, seuls 44 000 sont installés comme médecins de famille, les autres préférant travailler comme salariés à l'hôpital, faire des remplacements, etc.